



JULES FELLER

## Jules Feller

(1859-1940)

---

Après une existence vouée tout entière à l'étude, Jules Feller s'est éteint paisiblement à Verviers, le 29 avril 1940. La mort, qu'il vit venir, ne lui inspira ni crainte, ni murmure ; il l'accueillit avec résignation, à l'exemple de ces philosophes grecs dont il révérait en silence la sagesse et les vertus. Sur son lit de mourant, il déclara à l'un de ses familiers qui le réconfortait : « Je ne veux pas qu'on me plaigne ; je suis content de ma vie. » Et l'après-midi du 1<sup>er</sup> mai, nous suivions la dépouille du vieux maître qui s'en allait, comblé d'ans et de mérites, à quelques jours de la catastrophe... Jules Feller ne devait pas pénétrer, lui, l'homme détaché du siècle, clerc demeuré fidèle à la religion de l'esprit, dans l'époque de régression matérielle et morale que nous allions connaître. Heureux destin !

La Commission de Toponymie et Dialectologie perd en Jules Feller non seulement un membre de la première heure et le doyen d'âge de sa Section wallonne qu'il présidait depuis le début, mais encore un savant d'élite qui lui fit le plus grand honneur.

Lorsqu'un arrêté royal institua notre Commission en 1926, Jules Feller avait 67 ans. Pour beaucoup, c'est l'âge de la retraite. Notre regretté collègue dont la carrière et la réputation n'avaient plus rien à envier, trouva dans la jeune société l'occasion d'un redoublement d'activité philologique. Pendant sept ans, de 1927 à 1933, Feller a donné à chacun de nos Bulletins d'importantes contributions à la

toponymie, à l'anthroponymie (dont il fut chez nous l'un des pionniers) et à l'histoire des parlers wallons. Parmi ces diverses publications se trouvent quelques-uns des travaux les plus remarquables et les plus justement appréciés du maître, tel ce *Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge* (1931), où la perspicacité du philologue, jointe à un sens psychologique très fin, a permis des conclusions qui devaient, dans une très large mesure, se confirmer à l'issue d'un récent débat entre médiévistes et wallonistes. Sans parler des communications qu'il fit à nos séances, la collaboration de Feller s'augmente encore de la monumentale *Toponymie de Jalhaj* : longuement et patiemment élaborée dans la solitude du cabinet de travail, elle eut l'honneur d'inaugurer, en 1936, les *Mémoires* de la Section wallonne.

Dès avant cette date, Jules Feller avait cessé de prendre une part active à nos travaux. Son grand âge et ses infirmités allaient du reste lui interdire les longs déplacements. Son dernier article figure dans le *Bulletin* de 1937 : quelques pages pénétrantes à la mémoire de son collègue et ami, le très regretté Alphonse Bayot.

Quelque éminent que soit le rôle joué par Feller au sein de notre Commission, il apparaît forcément minime en regard du concours qu'il apporta, quarante années durant, à des organismes tels que la *Société de Littérature wallonne* et la *Société verwiétoise d'Archéologie et d'Histoire*. Ici, l'activité de Feller se confond en quelque sorte avec l'histoire de ces groupements. Sa carrière d'homme de science fut, au demeurant, vaste et féconde. Il n'entre pas dans nos vues de la retracer en détail. Un volume y suffirait à peine, si l'on songe qu'elle se concrétise dans la liste des publications innombrables qui vont des recensions de la *Revue de l'Instruction publique en Belgique* aux notes du *Bulletin du Dictionnaire wallon* — pour ne citer que les jalons

extrêmes de sa bibliographie. Bornons-nous simplement à dégager, de cette carrière, quelques aspects qui nous aideront à fixer un souvenir durable de l'homme et du savant.

\* \* \*

Né à Roubaix, le 4 novembre 1859, de parents luxembourgeois, Jules Feller passa son enfance en divers lieux de Wallonie avant que sa famille s'établît dans la région verviétoise. Il étudia au Collège de Verviers, puis à l'École normale des Humanités de Liège, d'où il sortit professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour la philologie classique. C'est là qu'il fut élève, entre 1879 et 1883, de Joseph Delbœuf et de Jean Stecher, et il est permis de penser que l'influence des deux maîtres ne fut pas étrangère à son orientation future vers les études dialectales.

Le jeune professeur fit un bref séjour à l'Athénée d'Arlon, puis il revint à Verviers pour y occuper, jusqu'en 1919, la chaire de rhétorique latine. L'enseignement de Feller a laissé une empreinte ineffaçable chez ses anciens élèves dont beaucoup ont accédé aux fonctions les plus hautes dans l'administration du pays. Le secret d'une telle réussite provient sans doute d'un tempérament heureusement doué pour l'exposition claire et aisée, pour l'expression brillante des idées ; il réside davantage encore, je pense, dans le don de susciter chez les jeunes, avec l'enthousiasme, la curiosité intellectuelle. Aucune cloison étanche ne séparait, aux yeux de Feller, l'enseignement du programme tel qu'il le comprenait, des lectures, des méditations et des travaux personnels dont il peuplait ses veillées. Que de jeunes gens a-t-il conduits de la sorte vers l'étude désintéressée et la recherche scientifique ! Feller fut vraiment, selon la formule socratique, un accoucheur d'esprits.

Dans une page charmante, notre collègue a rappelé comment, né par hasard à la frontière franco-belge, il fit, par hasard, ses humanités anciennes et s'adonna, en seconde latine, à l'étude de la botanique, achèvement sans pré-tention vers un état de pharmacien... Serait-ce aussi par hasard qu'après avoir incliné du côté de la philosophie (et l'auteur de *Jérôme et Saturnin à la recherche du Vrai et de la Certitude* lui restera fidèle jusqu'au soir de la vie), Feller fut enfin séduit par le folklore et les dialectes wallons? Vers 1890, l'étude des phénomènes de la vie populaire avait chez nous le vent en poupe. Un jeune maître, Eugène Monseur (1860-1912) concentrait les bonnes volontés éparses et fondait à Liège, en 1889, la *Société de folklore wallon*. Son organe, l'excellent *Bulletin de Folklore*, compta Feller, dès 1891, parmi les premiers collaborateurs d'une équipe où nous trouvons réunis les principaux « espoirs » de ce temps-là : Maurice Wilmotte — qui venait de hausser la philologie wallonne au plan universitaire —, Jules Simon, Oscar Colson, Emile Boisacq, Eugène Polain, puis Jean Haust et Jules Dewert. Feller, après avoir fait le tour des grandes théories et des divers systèmes de pensée, abordait ce champ d'études apparemment restreint et ce humble canton de la science, bien moins, je crois, sous l'influence d'un groupe d'amis que par une inclination naturelle de son esprit avide de savoir. « C'est par l'étude des survivances superstitieuses, dira-t-il un jour, que j'ai le mieux compris le mécanisme des mentalités » (1). Et l'on entrevoit du même coup les raisons pour lesquelles sa philologie, ainsi qu'il l'avouera en une autre circonstance, ne pourra jamais « se résigner à être purement wallonne » (2).

(1) Discours prononcé lors de la manifestation du 14 avril 1912 (*Wallonia*, XX, p. 253).

(2) *Discours de la manifestation du 17 mai 1931...*, p. 9 du tiré à part (Verviers, G. Leens, 1931).

Il y venait, cependant, à cette philologie wallonne fondée un demi-siècle plus tôt par Charles Grandgagnage. Avec son ami Jean Haust, il allait en renouveler l'esprit et les méthodes pour l'introduire dans une ère de progrès décisifs. Son premier travail important parut deux ans après son entrée à la Société de Littérature wallonne (1895). Feller, chargé de faire rapport sur le *Lexique du patois gaumet* d'ED. LIÉGEOIS, profitait de l'occasion pour écrire une *Phonétique du gaumet et du wallon comparés* (1897). Au cours de cette monographie où il mettait à profit sa connaissance des parlers du Luxembourg méridional, il établissait de façon précise la parenté du gaumais avec le lorrain.

Mais c'est l'*Essai d'orthographe wallonne*, publié en 1900, qui valut à Feller son principal titre à la reconnaissance des wallonistes. Nos études de dialectologie comme la littérature du terroir avaient souffert de n'avoir point disposé d'un système graphique cohérent pour la notation du patois. Après un examen critique des théories plus ou moins ingénieuses de ses devanciers, Feller proposait un ensemble de règles pratiques qui tenaient le juste milieu entre l'étymologie et l'analogie du français, tout en s'efforçant de sauvegarder, dans une large part, la physionomie phonétique des parlers locaux. Le système de Feller, adopté aussitôt par la Société de Littérature wallonne dans ses publications, mit fin à de stériles controverses et recueillit l'unanimité des suffrages compétents. Sans doute, le progrès des méthodes a rendu de plus en plus nécessaire l'emploi de signes diacritiques dans les travaux de linguistique wallonne. Mais, ici encore, le système de Feller, commode et simple, garde toute sa valeur pour la transcription courante du vocabulaire dialectal.

De la même époque date la mise en chantier du *Dictionnaire général de la langue wallonne*. Le *Projet* officiel re-

monte à 1903-1904. On peut voir, en parcourant les *Notes de philologie wallonne* recueillies en 1912, avec quel zèle intelligent Feller se fit l'apôtre de l'œuvre nouvelle. A celle-ci il ne mesura ni son temps, ni ses peines. Dans le « triumvirat » Doutrepont-Feller-Haust, il partagea, avec ce dernier, les tâches essentielles : sa collaboration aux quelque vingt tomes du *Bulletin du Dictionnaire wallon* en fait foi. Ainsi donc, dès 1906, Feller est lancé dans les problèmes de lexicologie wallonne. Plus encore que ses essais d'étymologie (parmi les mieux étayés, citons : fr. rég. *aubette*, wall. *hârké, sîr*, fr. *estaminet*, etc.), ses explications du suffixe *-aricius* en wallon, du préfixe prétendument péjoratif *ca-*, de la préposition *à*, des suffixes toponymiques *-ster* et *-han*, forment de véritables « *meisterwerke* » par la richesse des faits et de l'analyse linguistique.

Au lendemain de la guerre 1914-1918, l'enseignement de la philologie wallonne fut enfin organisé à l'Université de Liège. En 1920, un arrêté royal confiait à Jean Haust l'« Étude philologique des dialectes wallons », tandis que Jules Feller était chargé de l'« Histoire de la littérature wallonne ». Cette chaire, il l'occupa jusqu'à la limite d'âge qui survint pour lui en 1930. En somme, et bien que le nouveau chargé de cours entrât à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises dès sa fondation (1920), ce fut là un trop modeste couronnement de carrière. Le « génie » de Feller le destinait à un plus vaste théâtre que l'enseignement d'une branche facultative. Et l'on doit regretter que le Gouvernement belge n'ait pris que sur le tard l'initiative d'appeler à l'Université des savants tels que Feller et Haust. Si l'on avait adopté une politique de l'esprit — avec les conséquences pratiques qui en découlaient pour les bénéficiaires — où en serait aujourd'hui la publication du grand Dictionnaire wallon et de l'Atlas linguistique de la Belgique romane? Cette faute de nos

dirigeants ouvre la série des occasions manquées de la philologie wallonne. Il y en eut d'autres depuis...

Sous peine d'excéder le cadre de cette notice, nous devons renoncer à parcourir ici les ouvrages si variés sortis de la plume infatigable de Feller, depuis *Le Bethlémi verviétois* (1<sup>re</sup> éd. 1900) jusqu'à ce *Traité de versification wallonne* (1928) qui est surtout un important traité de versification française rempli de vues originales. Rien de ce qui touchait à la philologie moderne ne le laissait indifférent : philosophie du langage, stylistique, problèmes de syntaxe française ou méthodes de la géographie linguistique trouvaient en lui un connaisseur averti. Avec non moins de bonheur, le dialectologue se doublait d'un critique littéraire — précisons toutefois : d'un Boileau disert et bienveillant. Je songe, par exemple, à certains rapports rédigés pour les jurys de la Société de Littérature wallonne où le professeur de rhétorique, ayant seulement changé de tribune, enseignait (avec quelle persévérance admirable !) le chemin du Parnasse ou, plus prosaïquement, la technique du style mineur aux poètes de bonne volonté...

Une telle abondance ne serait-elle que dispersion ? Serait-il impossible de déceler, à travers l'œuvre étendue de Jules Feller, une unité secrète — une unité de l'esprit ?

\* \* \*

Les travaux de Feller se reconnaissent à ceci : c'est qu'ils constituent presque toujours le développement d'une idée ou d'une thèse. Peu importe le sujet : qu'il s'agisse de biographie, de folklore, de toponymie ou d'étymologie, Feller ouvre devant nous ses dossiers. Les pièces du procès sont exposées en long et en large ; nous participons à toutes les démarches de l'auteur, à ses scrupules comme à ses doutes, et il nous associe à la joie de ses découvertes. Feller



séduit son lecteur parce qu'il l'entraîne — non sans abuser parfois de sa patience — dans les arcanes d'une dialectique subtile et serrée où l'art de prouver ne le cède en rien à l'art d'écrire (1).

On a dit de Feller qu'il est le philologue de la vie. Pour lui, la vie consistait moins à observer les faits qu'à les repenser afin de les interpréter. L'histoire, déclare Paul Valéry, est inséparable de l'historien : on peut en dire autant de la philologie de Feller. Aimant la vie et son flux incessant, il se résignait mal à la voir figer dans les catégories et les classements pratiques établis par la science. Ainsi, il finit audacieusement par ne plus voir dans la toponymie une simple branche de la linguistique. Loin d'assigner aux monographies communales « une destination purement philologique » (2), il les considérait comme partie intégrante de l'histoire régionale et aurait voulu qu'elles fussent rédigées « sous la forme d'un livre à lire de façon suivie » (3), c'est-à-dire en disposant les matériaux selon un ordre topographique (et non alphabétique) afin de représenter, dans son ensemble complexe, le cadre présent ou passé d'une communauté.

Ce qui intéressait Feller, on s'en doute, ce ne fut pas tant le résultat positif de la recherche, mais bien la recherche elle-même. On imagine sans peine combien les anomalies apparentes du langage le sollicitèrent en raison

(1) Il est intéressant de rappeler à ce propos ce que disait Feller de la recherche étymologique : « On n'arrive ainsi à la vérité, si on peut y arriver en fait d'étymologie, que par une documentation de plus en plus abondante, par une appréciation de plus en plus juste de tous les termes du problème, par une logique de plus en plus serrée, par une démonstration non seulement scientifique, mais artistique, volontairement redondante et capable de forcer les convictions » (*Bull. du Dictionnaire wallon*, XV, 1926, p. 116).

(2) *Toponymie et Topographie*, dans *Premier Congrès international de Géographie historique*, t. II : *Mémoires*, p. 114.

(3) *ibid.*, p. 115.

même des difficultés dont elles se hérissaient. Expliquer les déformations que le populaire fait subir aux noms du terroir et, tout spécialement, les francisations intempes- tives de nos anciens scribes est une entreprise qui le pas- sionna toujours. N'a-t-il pas écrit au début de sa triple toponymie de Grand-Rechain, Lambermont, Wegnez : « La tâche principale du philologue en toponymie consiste moins à trouver des étymologies qu'à redresser des bévues de tout genre [dans les formes d'archives principalement]? » Et il n'est pas jusqu'aux éditions de *pasquèyes* du XVII<sup>e</sup> siè- cle qu'il procura de temps à autre, qui ne le montrent bien plus empressé à comparer et à discuter les graphies du document qu'à en gloser le texte. En raisonnant sur ces infiniment petits qu'un autre eût négligés, Feller s'expli- quait mieux à lui-même comment l'intelligence humaine tâtonne et réagit au moment de transposer le langage dans l'écriture.

Il était normal qu'ayant surtout considéré, dans la pour- suite des causes, le cheminement de l'esprit pour les attein- dre, Feller ait été davantage sensible à la rigueur de la démonstration et moins attentif à la valeur de la docu- mentation. C'est pourquoi, il arrive que l'on préfère chez lui le précepte à l'application et que, par exemple, pour apprécier le savant sur son vrai terrain, on se reporte aux pages magistrales parues en 1912 et 1927 sur le but et les méthodes de la toponymie plutôt qu'à ses essais pratiques de toponymie. Aussi bien, Feller se sentait-il peu disposé à la cueillette des témoignages oraux, aux enquêtes et aux humbles besognes documentaires qui, d'ailleurs, conve- naient mal à son envergure. Il était mieux à l'aise dans le domaine des idées. De là, le nombre d'exposés théoriques et méthodologiques que comporte son œuvre. De là aussi, malgré le processus analytique de ses travaux, l'effort de synthèse qui les anime pour la plupart.

Oui, la production de Feller possède une unité interne. Saisir la vie dans quelques-unes de ses formes concrètes, saisir l'évolution de la vie, aussi bien en étudiant les ramifications de la famille du mot « osier » qu'en débrouillant le cas de l'obscur lexicographe Hansay ou les étapes de la pensée d'un Albert Counson, voilà certes une tâche exaltante devant laquelle tout apparaît d'une égale dignité. Car il n'y a pas de petits sujets à qui sait les traiter en humaniste. Et l'on comprend peut-être pourquoi la pensée et la langue du peuple, à cause de leur diversité mouvante, s'imposèrent à cet esprit philosophique au point qu'il choisit de leur consacrer le meilleur de lui-même.

\* \* \*

Il n'appartient pas à un lointain correspondant de Jules Feller de parler ici des qualités de courtoisie, de modération, de finesse et de douceur qui rendaient l'homme particulièrement sympathique. Ses amis, qui l'ont fréquenté au temps de sa féconde maturité, emporteront de lui un souvenir plus intime et plus chaud que d'autres, moins favorisés, qui l'approchèrent seulement dans les dernières années de sa vie, alors que le vide de la jeunesse se faisait sentir autour de lui et qu'à ce cœur, né pour l'amitié et l'affection, manquait le réconfort d'un disciple, d'un continuateur direct, d'un héritier spirituel. Mais, jeunes ou vieux, nous nous souviendrons de la haute leçon que nous laisse sa vie, toute de labeur, d'abnégation, de rectitude morale et de fidélité à l'esprit scientifique. Elle sera un stimulant pour ceux qui, comme lui, derrière lui, poursuivent le périlleux honneur d'arracher un peu de leur mystère aux choses d'ici-bas.

MAURICE PIRON.

## BIBLIOGRAPHIE

(de 1931 à 1942)

Pour des raisons pratiques, la bibliographie complète des travaux de Jules Feller ne peut trouver place ici. Cette bibliographie a d'ailleurs été dressée une première fois jusqu'en 1911 dans les *Notes de philologie wallonne* (Liège, 1912, pp. XIX-XXVIII). Elle a été complétée, pour la période de 1912 à 1930, par M<sup>lle</sup> Marthe Bronkart à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du *Bethléem verviétois* (Verviers, 1931, pp. 125-139). C'est à cette date que nous la reprenons pour la continuer jusqu'à son terme (1).

### 1931

*Le Bethléem verviétois. Une survivance d'ancien théâtre religieux de marionnettes*, troisième édition complétée, illustrée de vues des tableaux du Bethléem (Verviers, A. Nicolet, in-8°, 144 pp., hors-texte et dépliants).

*La seigneurie de Grand-Rechain, t. II : Toponymie de la Seigneurie et des trois communes qui en sont issues : Grand-Rechain, Lambermont, Wegnez*. Textes d'archives recueillis par [le] D<sup>r</sup> H. HANS, Topographie et Toponymie par J. FELLER (BSVAH, XXII et XXIV, et à part, in-8°, 182 pp., avec une carte).

*Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge* (BTD, V, pp. 33-92).

*Toponymie et Topographie*, communication faite en 1930 au I<sup>er</sup> Congrès international de Géographie historique (*Mémoires*, Bruxelles, 1931, pp. 111-120).

*Etude des dialectes en Belgique et à l'étranger. Utilité de ces études et état de la question*, rapport présenté en 1930 au XII<sup>e</sup> Congrès d'Art de Littérature et de Folklore wallons (*Compte rendu*, Liège [1931], pp. 20-22).

(1) ABRÉVIATIONS : ASW et BSW = *Annuaire et Bulletin de la Société de Littérature wallonne* ; BD = *Bulletin du Dictionnaire wallon* ; BTD = *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie* ; BSWAH = *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*. — C. R. = *Compte rendu*.

*Notes*. On omet de signaler le résumé des communications orales de J. Feller aux séances de la SVAH ; ces résumés font partie des procès-verbaux parus dans les volumes de la Société.

- La langue wallonne. Origine, développement, transformation*, idem (*ibid.*, pp. 26-28).
- La place du wallon dans l'enseignement en Belgique romane*, idem (*ibid.*, pp. 29-35).
- Le folklore est-il une science?*, idem (*ibid.*, pp. 73-74).
- Sur quels principes est basée l'orthographe wallonne?* (BD, XVI, pp. 3-11).
- Le jeu de quilles* (*ibid.*, pp. 26-43).
- Chanson de charivari* [en dial. de Laroche] (*ibid.*, pp. 44-46).
- Etude sur les mots wallons à initiale « hl »* (*ibid.*, pp. 53-74).
- Sur l'origine du gaumais « tchû » (bout) et la phonétique de a > œ > eú > u en gaumais* (*ibid.*, pp. 74-82).
- Chronique* (*ibid.*, pp. 83-84).
- Provence et Wallonie. Une traduction du « Pantalon travé » en langue d'oc* (*La Vie wallonne*, XII, p. 42).
- Le folklore et les opinions de la Chambre* (*La Défense wallonne*, 12<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, 22 mars 1931).
- Les livres : critiques et romanciers* [sur H. Krains, D. Denuit, J. Tousseul, E. Glesener] (*ibid.*, n<sup>o</sup> 7, 28 juin 1931).
- Emile Littré* (*ibid.*, n<sup>o</sup> 8, 12 juillet 1931).
- Chronique des lettres belges* [sur R. Strivay, P. Vandendries, J. Sauvenier, H. Drum] (*ibid.*, n<sup>o</sup> 12, 8 novembre 1932).
- C. R. du *Poème Moral*, éd. A. BAYOT (BD, XVI, pp. 85-87).
- C. R. des *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. III, éd. C. DE BORMAN, A. BAYOT et E. PONCELET (*ibid.*, pp. 87-89).
- Note sur le *Dictionnaire liégeois* de J. HAUST (*ibid.*, p. 89).

1932

- Les noms de lieu du type « Crève-cœur »* (BTD, VI, pp. 187-196).
- L'œuvre linguistique de Charles Grandgagnage* (Études de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Charles Grandgagnage = BD, XVII, pp. 143-163).
- Rapport sur deux recueils de littérature wallonne (BSW, t. 64, pp. 101-113).
- Rapport sur un glossaire technologique des vanniers de Hermalle (*ibid.*, p. 222).
- Rapport sur la Toponymie de Rocour (*ibid.*, pp. 224-229).
- Rapport sur un glossaire technologique du cahier liégeois (*ibid.*, pp. 361-364).

1933

*La famille du mot « osier ». Etude étymologique et toponymique* (BTD, VII, pp. 23-115).

*Le toponyme Xhénemont, lieu-dit de Battice. Note historique et étymologique* (BSVAH, XXVI, pp. 165-168).

*Etudes diverses relatives au wallon « hate », « hadré », « scadria », « hadrène », etc.* (BD, XVIII, pp. 19-61).

*Saint-Frusquin* (*ibid.*; pp. 129-130).

*Tatalôye* (*ibid.*, pp. 131-132).

Rapport sur un mémoire intitulé « Étude sur la fable wallonne » (BSW, t. 65, pp. 47-57).

Rapport sur un recueil de mots wallons de Marche-en-Famenne (*ibid.*, pp. 59-63).

Rapport sur des pièces lyriques et « cramignons » (*ibid.*, pp. 104-114).

1934

*Jérôme et Saturnin à la recherche du Vrai et de la Certitude. Dialogues II et III* (*Bull. de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, XIII, pp. 5-95 et à part, Bruxelles-Liège, s. d., in-8°, 107 pp.).

[Articles dans BD de 1934 paru en 1935 : voy. ci-après.]

1935

*Le nom de Comblain (Les Etudes comblinoises, I, pp. 9-10).*

*Une vieille ordonnance sur la pêche (Le Vieux-Liège, n° 29, novembre 1935, pp. 451-452).*

*Note d'étymologie : Scârmoye, Chèrmoule* (BD, XIX, pp. 155-156).  
C. R. de : W. KÖNIG, *Die präfixe Dis-, De- und Ex- im galloromanischen*, 1935 (*ibid.*, pp. 165-166).

C. R. de : W. VON WARTBURG, *Bibliographie des dictionnaires patois*, 1934 (*ibid.*, pp. 166-167).

C. R. de : EDG. RENARD, *Toponymie de Vottem et de Rocourlez-Liège*, 1934 (*ibid.*, pp. 167-168).

C. R. de : P. CHAPUIS, *Origine des noms patronymiques français... [1935]* (*ibid.*, pp. 168-170).

C. R. de : HENRY RAVELINE, *Ohinquè [lire Chonquè] p'tités gnotes pièches pou l' téyâte*, 1935 (*ibid.*, pp. 170-171).

[Article et rapports dans BD et BSW datés de 1935 et parus respectivement en 1937 et 1939.]

1936

*Toponymie de la commune de Jalhay*, Avec la collaboration de M. GUILLAUME HENNEN pour la partie documentaire (Mémoires de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie, Section wallonne, n° 1, Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 454 pp., avec carte ; et BSVAH, XXVIII (1936) et XXIX (1937).

*Recettes médicales du XV<sup>e</sup> siècle extraites d'un manuscrit wallon* (Les Etudes comblinoises, nos 6-8, pp. 42-45, 54-57, 62-65).

*Pour consulter le glossaire de l'ancien wallon de Grandagagnage* (Le Vieux-Liège, n° 32, février-mars 1936, pp. 17-19).

Albert Counson (*Annuaire de l'Académie roy. de Langue et de Littérature françaises pour 1936*, pp. 35-77).

[Discours et nécrologie dans ASW de 1935-1936 paru en 1940.]

1937

*Liège, Legia et Glain, Merchoul et Pilchoul* (BD, XX, pp. 87-123).

*Nécrologie : Alphonse Bayot* (BTD, XI, pp. 25-30).

[Rapports dans BSW de 1936-1937 paru en 1942.]

1939

Rapport sur : un glossaire nivellois, un vocabulaire technologique de l'exploitation des tourbières, la Toponymie d'Odeur et un recueil de proverbes namurois (BSW, t. 66, pp. 5-11).

Rapport sur un glossaire du patois d'Artoing (*ibid.*, pp. 58-59).

Rapport sur les toponymies de Seraing, de Kemexhe et de Freloux (*ibid.*, pp. 60-65).

Rapport sur : un recueil de mots nord-liégeois, une contribution au glossaire de l'ancien liégeois et un recueil de mots hesbignons (*ibid.*, pp. 66-72).

Rapport sur des contes en vers et en prose (*ibid.*, pp. 95-98).

[Rapports du XXI<sup>e</sup> Congrès wallon : voy. ci-après 1940.]

1940

*La pénétration du français en Wallonie*, rapport présenté en 1939 au XXI<sup>e</sup> Congrès de Linguistique, de Littérature, d'Art et de Folklore wallons (*Compte rendu*, Liège [1940], pp. 87-92).

*Le wallon : langue, idiome, dialecte ou patois?*, idem (*ibid.*, pp. 93-97).

Note pour faire suite au rapport de MAURICE DELBOUILLE, *Y a-t-il une littérature wallonne au moyen âge?*, idem (*ibid.*, pp. 99-101).

Discours prononcé le 19 décembre 1936 à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Société de Littérature wallonne (ASW, n<sup>o</sup> 34, pp. 99-112).

Éloge funèbre d'Alphonse Maréchal, 1856-1936 (*ibid.*, pp. 185-195).

† 1942

Rapport sur les toponymies de Villers-l'Évêque et de Fexhe-le-Haut-Clocher, sur un dictionnaire des dictons et proverbes namurois, un glossaire de termes namurois et un vocabulaire namurois des noms de plantes (BSW, t. 67, pp. 5-17).

